

RÈGLES FAIRPLAY & TAXES

7 simples règles Fairplay

- Avant le départ, vérifiez que les véhicules ne sont pas endommagés et signalez immédiatement tout dommage via l'application FLEX. Cette procédure est la seule garantie que vous ne serez pas mise en cause pour un dégât constaté par le client suivant.
- Retournez votre véhicule FLEX à la même station à l'heure
- Gardez la voiture propre et emmenez vos déchets
- Ne fumez pas à l'intérieur du véhicule
- Transportez des animaux uniquement dans un conteneur approprié. Au besoin, nettoyez et aérez le véhicule avant de le rendre
- Signalez-nous des emplacements FLEX bloqués par des véhicules non autorisés
- Assurez-vous que le niveau de carburant est supérieur à un tiers ou que le véhicule électrique est correctement connecté à la station de recharge et qu'il se recharge.



1. Frais Fairplay

Général	
Restitution du véhicule avec un niveau de carburant inférieur à un tiers	min. 25 €
Faire le plein à une station-service non partenaire	15 €
Voiture électrique non branchée à la borne à la fin du trajet	25 €
Stationner une voiture essence sur une place électrique, ou vice versa	25 €
Fortes salissures	min. 100 €
Nettoyage spécial après Fumer / animaux dans le véhicule	min. 150 €
Échec de paiement	8,50€
Véhicule non restitué au lieu de départ	Frais de dossier (min. 175 €)

Dégâts et pannes	
Sinistre non signalé	250 € plus sinistre
Dépannage - Non causé par le client	Gratuit (par notre FLEX Servicecenter)
Dépannage - Causé par le client (négligence grave)	Frais de dossier
Dépenses spéciales, par ex. pour les techniciens / le service	95 €/h

Réservations	
Restitution tardive 16. – 30. minute - supplément par demi-heure	15 € 20 €
Non présentation lors d'une réservation - sans annulation (No Show)	Tarif horaire réservé
Trajet terminé avant la fin de la période de réservation	Tarif horaire réservé
Frais d'annulation avant le début de la réservation - Dans les 5 heures avant 60 minutes avant	2,50 € 5 €

Divers	
Traitement des amendes	min. 10 €
Refacturation des amendes	Montant de l'amende
Traitement 2 ^{ème} rappel 3 ^{ème} rappel	10 € 15 €
Carte carburant ou parking perdue / endommagée	50 €
Perte / vol du câble de chargement	min. 300 € Remboursement des frais

Pré-autorisation carte de crédit ⁽¹⁾	
Prix fixe	50€ par jour de réservation
+	
Prix variable	Nombre d'heures réservées x Tarif horaire de l'abonnement sélectionné

2. Traitement de sinistre

Réparation de véhicule (Franchise) ⁽²⁾				
	Basic		Basic +	Gold
	sans option réduction	avec option réduction		
S	max. 750 € (+ frais accessoires)	max. 300 € (+ frais accessoires)	max. 300 €	
M	max. 1000 € (+ frais accessoires)			
XL	max. 1500 € (+ frais accessoires)			

Frais accessoires*	
Frais de gestion du dossier	au moins de 25 €
Lettrage (en cas d'endommagement)	max. 300 €
Perte de revenus due à séjour dans un garage pour réparation	25 € par jours / max. 10 jours
Transfert du véhicule vers le garage	max. 175 €
Retour du véhicule à la station	max. 175 €
En cas de déclassement du véhicule: • démontage d'ordinateur de bord (OBU)	max. 500 €

*Ces frais supplémentaires ne s'appliquent que dans le cas d'un abonnement Basic (avec ou sans option de réduction).

3. Annexe

Exemple calcul de la pré-autorisation

Un client avec un abonnement Basique à **3,95 €/heure** réserve un véhicule pour 4 heures. Dans ce cas, le montant de pré-autorisation est de **65,80 €**.

Le montant de pré-autorisation est composé de deux parties : une partie variable et une partie fixe. La partie variable est calculée en multipliant le nombre d'heures réservées par le tarif horaire de l'abonnement choisi. La partie fixe est un forfait de **50 €** par jour de réservation.

Dans l'exemple ci-dessus, la facture se compose comme suit :

Partie variable = 4 heures * **3,95 €/heure** = **15,80 €**

Partie fixe : **50 €**

Total : **65,80 €**.

Exemple traitement de sinistre

Vous avez souscrit un abonnement Basique incluant une franchise de maximum **750 €** pour une voiture de catégorie "S" et vous n'avez pas opté pour l'option "réduction de franchise".

Durant votre location, vous avez un accident de la route. Le véhicule est endommagé et doit être amené chez un réparateur qui effectue les réparations en un jour ouvrable pour un coût total de **900 €**.

Dans ce cas, vous devrez prendre en charge au maximum la franchise de **750 €** pour les dommages causés au véhicule (et non les **900 €** réellement facturés par le garage, car vous avez choisi un abonnement limitant la franchise à **750 €** pour les dommages au véhicule).

En fonction des circonstances, vous pourriez également devoir payer des frais supplémentaires. Par exemple :

- **25 €** pour les frais de gestion de dossier
- **175 €** pour le remorquage du véhicule vers le garage
- **175 €** pour le retour du véhicule du garage vers le site après réparation
- **25 €** pour l'indemnité d'immobilisation d'un jour

Dans cet exemple, vous devriez donc nous verser un total de **1 150 €**.